



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

Procès-verbal

N° de résolution ou annotations

Séance extraordinaire du conseil municipal

Lundi 16 novembre 2015, à 19 h , à l'église

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de M. Jean-Philippe Lemieux (district 1), Mme Christiane Auclair (district 2), M. Alain Dufresne (district 4), M. Louis-Georges Thomassin (district 5) et M. Charles Durocher (district 6).

En l'absence de Mme Marie-Ève Racine (district 3).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

En présence de la greffière, M^e Caroline Nadeau et du directeur général, M. Marc Proulx.

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. 397-11-15

Avis de convocation

Considérant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q, c. C-19 (nommée ci-après « LCV ») stipulant que les membres du conseil doivent être convoqués au plus tard 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance;

Considérant que la greffière, M^e Caroline Nadeau, déclare qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le vendredi 13 novembre 2015, conformément à l'article 338 LCV;

Considérant les articles 323 et 324 LCV;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

2. 398-11-15

Ouverture de la séance

À 19 h , la mairesse, Mme Wanita Daniele, souhaite la bienvenue et déclare la séance extraordinaire ouverte.

3. 399-11-15

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

Dispositions préliminaires

1. Avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour

Discours sur le budget

4. Lecture et dépôt du discours sur le budget et présentation des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016, 2017 et 2018
5. Adoption des prévisions budgétaires 2016 et du PTI 2016, 2017 et 2018

Période de questions

6. Période de questions

Dispositions finales

7. Levée de la séance

Vote pour : M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin, M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

4. 400-11-15

Discours sur le budget

Lecture et dépôt du discours sur le budget et présentation des prévisions budgétaires 2016 et du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016, 2017 et 2018

Mme la mairesse fait la lecture du discours sur le budget et présente les prévisions budgétaires de l'exercice 2016 ainsi que le PTI pour les années 2016,



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

2017 et 2018, à l'aide d'une présentation visuelle.

Fin de la présentation : 19 h 34.

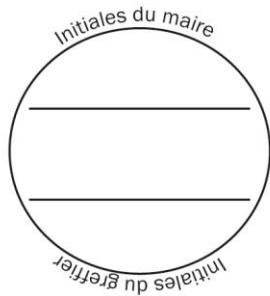
N° de résolution ou annotations

5. 401-11-15

Adoption des prévisions budgétaires 2016 et du PTI 2016, 2017 et 2018

Considérant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 et le PTI 2016, 2017 et 2018 présentés précédemment et illustrés ci-dessous :

Prévisions budgétaires 2016	
Revenus	
Taxes sur la valeur foncière	5 442 950 \$
Taxes sur une autre base	3 681 127 \$
Paiement tenant lieu de taxes	63 150 \$
Services rendus	238 050 \$
Imposition de droits	596 600 \$
Amendes et pénalités	62 000 \$
Intérêts	100 000 \$
Autres revenus	174 130 \$
Transferts	182 593 \$
Total	10 540 600 \$
Dépenses	
Administration générale	2 059 688 \$
Sécurité publique	1 340 081 \$
Travaux publics	2 379 653 \$
Hygiène du milieu	1 120 548 \$
Santé et bien-être	10 923 \$
Aménagement, urbanisme et développement	444 599 \$
Loisirs et culture	1 095 059 \$
Frais de financement	695 049 \$
Remboursement de la dette (capital)	1 395 000 \$
Total	10 540 600 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Présentation du programme triennal d'immobilisations (PTI 2016, 2017 et 2018)			
Type d'immobilisations	2016	2017	2018
Réseau routier	813 186 \$	3 700 857 \$	1 012 000 \$
Aqueduc et égout et ponts	103 000 \$	1 838 534 \$	550 000 \$
Bâtiments	2 700 113 \$	12 000 \$	800 000 \$
Parcs	1 189 085 \$	66 133 \$	116 333 \$
Véhicules	184 000 \$	262 000 \$	210 000 \$
Équipements	261 052 \$	34 200 \$	- \$
Terrains	\$	200 000 \$	\$
Autres	52 000 \$	- \$	- \$
Dispositions	(1 000 000) \$	(1 000 000) \$	- \$
Total	4 302 436 \$	5 113 724 \$	2 688 333 \$
Type de financement			
Fonds de roulement	342 068 \$	187 915 \$	398 500 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux + espaces verts	308 334 \$	160 333 \$	116 333 \$
Autres réserves	276 000 \$	272 000 \$	10 000 \$
Subvention - Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports	1 720 510 \$	- \$	- \$
Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)	454 000 \$	1 466 971 \$	- \$
Autres subventions	146 275 \$	1 079 067 \$	863 500 \$
Règlement d'emprunt - taxe de secteur	155 250 \$	701 438 \$	- \$
Règlement d'emprunt - à l'ensemble des contribuables	1 300 000 \$	1 300 000 \$	1 300 000 \$
Transfert des produits de cession au fonctionnement	(400 000) \$	- \$	- \$
Total	4 302 436 \$	5 113 724 \$	2 688 333 \$

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 et le PTI 2016, 2017, et 2018, conformément à la LCV.
- D'autoriser la mairesse, la directrice du Service des finances et trésorière, le directeur général ou la greffière à signer tous les documents afférents.

Vote pour : M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, M. Alain Dufresne, M. Louis-Georges Thomassin, M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

PÉRIODE DE QUESTIONS

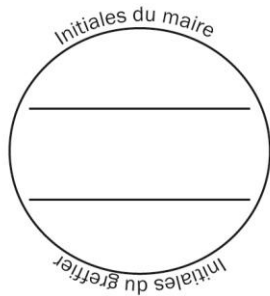
6. 402-11-15

Période de questions

À 19 h 52, la mairesse, Mme Wanita Daniele, invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 742-14 - *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 710-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 14.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N^o de résolution ou annotations

7. 403-11-15

DISPOSITIONS FINALES

Levée de la séance

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele;

Il est résolu de lever la séance à 20 h 14.

Vote pour : M. Jean-Philippe Lemieux, Mme Christiane Auclair, M. Alain Dufresne,
M. Louis-Georges Thomassin, M. Charles Durocher.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

En signant le présent procès-verbal, Mme la mairesse est réputée signer
toutes les résolutions du présent procès-verbal¹.

Mme Wanita Daniele
Mairesse

Me Caroline Nadeau
Greffière

¹ [Note au lecteur]

La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant. La greffière ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.